

C.A.P. compétente pour la catégorie :
 A B C

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Siège du CDGFPT

BP 465

Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97100 BASSE-TERRE

:0590.99.45.00 :0590.99.45.20

DEMANDE D'AVIS

- Sur mise en disponibilité d'office
- Sur licenciement après mise en disponibilité d'office (après expiration d'une période de disponibilité, détachement, de congé parental, ou remise à la disposition de son administration d'origine)
- Sur affectation dans d'autres fonctions à l'issue d'une mise à disposition
- Sur mise à disposition auprès d'un syndicat
- Sur intégration (Fonctionnaires France Telecom et la Poste)
- Sur refus de formation
- Sur désignation d'un agent bénéficiaire de décharge d'activité de service
- Sur refus d'accorder un congé de formation dans le cadre de l'exercice d'un mandat local
- Sur refus d'accorder une autorisation de cumul d'activités publiques ou privées
- Sur licenciement d'un agent suite à 3 refus de poste
- Sur suppression d'emploi
- Sur titularisation des non-titulaires
- Sur recrutement par voie de P.A.C.T.E.

- COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT :

- NOM ET PRENOM DE L'AGENT :

- GRADE :

- DATE D'EFFET (le cas échéant) :

Le _____, à _____
L'autorité territoriale (signature et cachet)

►PIECES A JOINDRE : (voir Guide CAP)

AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Cadre réservé au Centre de Gestion

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> FAVORABLE
<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE | |
|--|--|